

Commémoration des Armistices

Le 8 Mai, la Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale s'est déroulée en présence des Anciens Combattants, des Elus, des Sapeurs-Pompiers ainsi que de la population Dignyçoise. Après le traditionnel dépôt, par les Autorités, de gerbes en hommages aux disparus, des élèves de l'école de Digny ont lu le Discours de l'Union Française des Anciens Combattants.

Le 11 Novembre, nous commémorons l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, mais depuis 2012, ce 11 Novembre est également devenu la **Journée Nationale de la Commémoration de la Victoire et de la Paix**. Hommage à tous les Morts pour la France, quel que soit le conflit.

Après le cérémoniel dépôt de gerbes, en hommage aux Enfants de Digny Morts pour la France, par le Président des Anciens Combattants, Mme le Maire et le chef de centre des Sapeurs-Pompiers de Digny, une minute de silence a été respecté.

A la suite du solennel Appel aux Morts, Les enfants de l'école accompagnés de leurs institutrices, ont lu les discours et de l'UFAC et de Mme Vautrin Ministre des Armées et des Anciens Combattants. La cérémonie se terminant par la Marseillaise entonnée par 25 élèves de l'école de Digny.

A l'issue de cette cérémonie et avant d'inviter l'assemblée présente à partager le verre de l'Amitié, Mme le Maire a eu l'honneur de remettre à Pierre Thireau, le Porte-Drapeau des Anciens Combattants, une médaille pour 30 Ans de bon et loyaux services.

